



Nouvelle affaire de « l'ultra gauche » ou nouvelle dérive sécuritaire ?

Ce mardi 15 juin a eu lieu 6 interpellations prétendument en lien avec l'incendie de voitures d'ENEDIS, ex EDF à Limoges en février 2020 et des antennes relais sur la commune des Cars en janvier 2021.

S'il appartient aux services de police et/ou de gendarmerie puis à la justice de traiter cette affaire, l'intersyndicale s'étonne des chefs d'inculpation que le parquet semble retenir selon la presse : « *destructions et dégradation par moyen dangereux en bande organisée, association de malfaiteurs et destruction de biens de nature à porter atteinte aux intérêts de la nation* ». « *la sous-direction anti-terroriste de la police nationale* » arrive en renfort des services de police et de gendarmerie...

L'État, par les orientations des gouvernements successifs dans le cadre des politiques énergétique et de télécommunication n'a eu de cesse de mettre à mal les entreprises de Services Publics de l'énergie avec EDF/GDF et de télécommunication avec France Telecom. Privatisations plus ou moins dissimulées, ouverture à la concurrence, vente à la découpe aux marchés financiers des opérateurs historiques sont les processus répétés pour démanteler les Services Publics et organiser leur mise en concurrence « libre et non faussée » avec toutes les conséquences pour les usagers en termes de service rendu et pour les agents publics (métiers dénaturés, management inadapté...). Impossible d'oublier le cortège funèbre qui a accompagné la transformation de France Telecom en l'opérateur Orange -condamné pour harcèlement moral institutionnel-, propriétaire des antennes des Cars.

Comment peut-on retenir aujourd'hui « l'atteinte à la sûreté de l'État » pour la dégradation de biens d'entreprises dont l'État organise méticuleusement le démantèlement ? N'est-il pas disproportionné de recourir à l'anti-terrorisme en pareille circonstance ?

Enfin, à la lecture de la presse locale, comment ne pas s'étonner de la révélation de la fonction - enseignante- et même de l'adresse d'une des prétendu.e.s suspect.e.s ? Cette agente du Service Public d'Education qui a porté à bout de bras le Service Public d'Education sur la commune et qui a dû faire face aux fausses nouvelles diffusées « par le rectorat » pendant la gestion de la crise sanitaire et aux absences non remplacées d'un Service Public d'Education lui aussi mis à mal. Engagée toute sa carrière au service des élèves du territoire dans lequel elle vit, élue locale hier, elle nécessiterait aujourd'hui, la mobilisation de tels moyens de police antiterroristes ?

Après les discours sur l'islamo-gauchisme, la très contestée loi de sécurité globale et l'élargissement de la définition d'atteinte à la sûreté de l'État à laquelle elle conduit et les fichages qu'elle autorise, cette histoire n'est pas sans rappeler l'affaire dite de Tarnac qui s'est finie, après 10 ans de procédure, par la relaxe de toutes les accusé-es.

L'intersyndicale, comme elle l'a fait ce samedi 12 juin, ne peut que dénoncer la surenchère sécuritaire qui vient servir un calendrier électoral dans lequel tout semble organisé pour nourrir les divisions de la société, désigner des boucs-émissaires aux difficultés sans remettre en question les politiques menées et courir derrière les thèmes démagogiques mis en avant par l'extrême droite. Le pouvoir joue un jeu dangereux dont il pourrait perdre la maîtrise s'il ne se ressaisit pas rapidement.

La mobilisation du 12 juin ne prend que plus de sens dans ce contexte.